



# Ailleurs Solidaires

"Quoi de plus beau, dans la vie, que d'allumer dans une âme l'étincelle de la Joie?"

## ASSEMBLEE GENERALE du Samedi 1<sup>er</sup> février 2020

### **Étaient présents :**

Les membres du Conseil d'Administration : Jean-Frédéric HEIZ, Olivier GONZALEZ, Elodie BREUX, Sylvie GALLAIS, Aurore PELTIER.

Le responsable du pôle santé : Noé BOULLANGER,

Le responsable de la pédagogie : Sébastien HOORNAERT,

Le responsable de l'école professionnelle : Jean-Gérard CLARY,

Le responsable de la région parisienne : Gérard LECOLIER,

La responsable des Hauts de France : Véronique PRUVOT,

Les responsables de la Manche : Gilbert RENDU et Isabelle JARDIN,

La responsable de l'ouverture à la jeunesse : Cécilia GRARD,

Les adhérents de l'association : Alain et Nelly TURMER, Anne et Fabrice DETALLE, Anne-Gaëlle HEIZ, Anne-Sophie MARY, Assunta ROMANO, Béatrice PINEL, Bernadette LOCTEAU, Brigitte ROUSEE, Caroline LAURENT, Catherine CHARBONNIER, Cécilia GRARD, Chantal HUBIN, Christian HEIZ, Claire GADENNE, Claude et Chantal AUBREE, Claudine ROUSSEAU, Corinne FICHEN, Elisabeth LAVERGNE, Éric STARECKI, Fabien BROUHOT, Fabienne CHARBONNIER, Francine GOUZONNAT, Franck GOUPIL, Françoise HURET, Françoise LEHENAFF, Germaine VANIER, Gilles FERRU, Jean-Claude et Michèle LE CALVEZ, Jean-Jacques et Jodelle MAZUR, Laure BOUBLIL, Lucie CAMUS, Marie Laure et Philippe MILOCHE, Marie-Christine GEERTS, Marie-Dominique CARPENTIER, Marie-Odile LUCAS, Martine THIEBAUX, Martine TRANCHEPAIN, Maurice et Christiane DELAFENETRE, Michèle COZIC, Michèle JEHAN, Mireille BAUDRON, Monsieur / Madame PENANHOAT / LESNARD, Morgane MARC, Nathalie ROYANT, Odile SIMONNEAU-PINGET, Olivier BAJEAT, Patrick GOUPIL, Rio BOULLANGER, Sophie LE FORT, Sylviane HUE, Sylvie DESCOURSIERES, Sylvie et Dominique LEUX, Valérie POITRINEAU, Véronique CHARVIEUX, Véronique TRABIS, Yvette BRUNEAU, Yvette JOUANNE, Yvette RENOUF-QUESNOT.

### **Étaient représentés :**

Bernard ALIS, Dominique BESNEUX, André LEGOURRIEREC par Claire GADENNE,

Isabelle MATHY par Jean-Gérard CLARY,

Gérard REMY, Chantal REMY par Aurore PELTIER,

Catherine FORTOT-BRUN, Martine BOURSAULT, Christophe HURET, Régine ROSIUS par Jean-Frédéric HEIZ,

**Ordre du jour :**

- I. Renouveaulement du bureau,
- II. Bilan des activités 2019,
- III. Projets 2020,
- IV. Compte-rendu financier.

**I. Renouveaulement du bureau :**

A été élu à l'unanimité le bureau comme suit :

- Président : Jean-Frédéric HEIZ
- Vice-Président : Olivier GONZALEZ
- Secrétaire : Elodie BREUX
- Secrétaire adjointe : Véronique GRARD
- Trésorière : Sylvie GALLAIS
- Trésorière adjointe : Aurore PELTIER

En plus du bureau, les différentes responsabilités ont été déclinées comme suit :

- Responsable du pôle santé : Noé BOULLANGER
- Responsable de la communication et de l'événementiel : Manon MILLIET
- Responsable de la pédagogie : Sébastien HOORNAERT
- Responsable des liens inter-associations : Jean-François HELIE
- Responsable de l'école professionnelle : Jean-Gérard CLARY
- Responsable de la région parisienne : Gérard LECOLIER
- Responsable des Hauts de France : Véronique PRUVOT
- Responsables de la Manche : Gilbert RENDU et Isabelle JARDIN
- Responsable de la région Occitanie : Mathilde LACHIVER
- Responsable de la région Nouvelle Aquitaine : Elisabeth LAVERGNE
- Responsable de la Suisse : Lauraline SOLIER
- Responsables de l'ouverture à la jeunesse : Cécilia GRARD

**L'ensemble des membres votants présents approuvent à l'unanimité le renouvellement du bureau et les différentes responsabilités associées.**

## **I. Bilan des activités 2019 :**

### 1) Le centre d'AAMA :

Lors de la réunion du bureau, il a été décidé d'apporter des aides ponctuelles au centre d'AAMA selon l'urgence de ses besoins.

En avril et en novembre 2019, une somme de 200 euros (soit 400 euros pour l'année) lui a été remise directement lors de notre visite, pour l'achat de gaz nécessaire à la cuisine (l'équivalent de 8 à 10 mois de consommation).

### 2) Le Disabled Service Association :

La prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée a été maintenue en 2019.

Il y a eu des dons de plusieurs ordinateurs portables, matériel médical et de fournitures pour les enfants.

Durant l'année 2019, nous avons continué à rechercher des fonds pour notre projet visant à construire un centre professionnel pour adolescents et jeunes adultes handicapés, le premier de la sorte au Népal. Nous avons eu la chance d'être aidés par Jean-Gérard CLARY, qui consacre tout son temps à ce projet.

Nous avons la grande joie de vous apprendre que le projet de création du centre professionnel pour jeunes adultes handicapés allait débuter début 2020 : la décision a été prise lors du voyage de Novembre, à l'occasion d'une réunion avec le Directeur du DSA.

Le DSA a projeté la construction sur leur terrasse d'un agrandissement de leur bâtiment. Le devis est d'un peu plus de 16 000 euros. Nous prévoyons, finitions comprises (électricité, ameublement...) un montant autour de 20 000 euros. Comme nous le soulignons lors de nos assemblées générales depuis plusieurs années, la création d'un centre de formation fait partie d'un rêve d'AILLEURS SOLIDAIRES. Aucune formation n'est dispensée pour les personnes en situation de handicap au Népal. Pour ce projet, nous avons effectué un virement de 10 000 euros en décembre dernier, correspondant à un acompte sur travaux. Le solde sera remis pour mars 2020.

Merci beaucoup aux personnes qui ont effectué des dons exceptionnels.

Un documentaire a été réalisé par des étudiants de l'IAE dans le cadre des projets tutorés (il est disponible sur le site). Celui-ci montre la vie et le quotidien du DSA.

### 3) L'école d'AKASHGANGA :

Précisons que cette école est auto-gérée, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas de bénéfices. Rappelons également que les parrainages scolaires ont commencé en janvier 2016.

Fin 2019, 86 enfants étaient parrainés. Il s'agit des enfants les plus pauvres.

Des dons d'ordinateurs portables, de livres scolaires et le règlement de leur connexion internet ont été réalisés.

Une maison a été louée pour créer le centre Montessori pour jeunes enfants, formation qu'AILLEURS SOLIDAIRES a payée en 2019 pour les professeurs de cette école.

Rappelons que l'école a été entièrement rénovée au printemps 2017 par des étudiants de l'IAE, grâce à un projet tutoré (tout le bâtiment a été repeint et le sol rénové).

Suite à une demande « urgente » de la directrice Hom Laxmi, nous avons également payé l'hébergement durant l'année 2019 pour un élève de cette école, battu par son beau-père pour son orientation sexuelle. Le montant de cet hébergement, nourriture comprise, est de 350 euros pour 2019.

### 4) L'école SHREE LAXMI NARAYAN :

Nous avons décidé de soutenir cette école début 2018. 22 enfants sont actuellement parrainés.

Nous leur avons apporté, lors de nos deux voyages, en 2019, des ordinateurs portables (une classe d'informatique a été créée depuis), des fournitures scolaires, des brosses à dents et de nombreux vêtements (plus de 300 anoraks et manteaux, des dizaines de pulls et chaussures). Un grand merci à tous les adhérents et donateurs qui les ont collectés.

Rappelons qu'en 2018, une rénovation de l'électricité a été réalisée par un bénévole, et une rénovation intérieure et extérieure (pose de rambardes de protection) a été faite par des étudiants de l'IAE dans le cadre d'un projet tutoré.

Précisons que ces parrainages servent également à toute l'école, car des repas sont servis le midi aux enfants (alors que ce n'était pas le cas auparavant) sachant que ceux-ci ont 1 à 2 heure(s) de marche dans la montagne pour arriver et repartir de l'école et qu'ils ne mangeaient pas le midi.

### 5) Le refuge PSS :

Nous avons découvert ce refuge fin 2018, qui abrite 30 enfants orphelins et quelques personnes âgées abandonnées et sans ressources.

Nous avons été alertés en octobre dernier par des infirmières logeant au DSA, à qui nous avons demandé de visiter et de donner des soins régulièrement dans ce centre PSS. Celles-ci nous ont signalé des incohérences et des mensonges de la part de la directrice, en plus de doutes sur la finalité de l'argent. Comme notre association a l'habitude de le faire, nous faisons tout d'abord confiance, tout en gardant une vigilance et une supervision sur les sommes que nous donnons.

Nous avons pris conscience que le PSS ne répondait pas aux exigences de confiance et de sérieux qu'une association humanitaire est en droit d'attendre : absence de suivi financier, non-paiement des écoles, absence d'un adulte la nuit, mensonges de la directrice, non-réponse à nos demandes d'éclaircissement...

Quand nous avons appris ces dysfonctionnements, nous avons décidé de dire la vérité et d'avoir une transparence totale comme nous le faisons toujours. Nous avons proposé aux marraines et parrains : soit de continuer leurs parrainages en toute connaissance de cause, soit de parrainer un enfant de l'école d'AKASHGANGA. La plupart ont accepté le changement. Certains ont préféré par déception annuler leurs parrainages.

C'est la première fois que nous sommes confrontés à ce genre de situation, ce qui nous oblige à encore plus de vigilance et d'attention. Nous avons été tellement habitués au sérieux des centres que nous parrainons depuis 9 ans que nous étions loin d'imaginer cette situation.

Par contre nous continuerons à demander aux infirmières bénévoles que nous envoyons au DSA de se rendre régulièrement dans ce centre, pour le bien des enfants.

#### 6) Les dispensaires en Birmanie et au Népal :

Dans notre dispensaire au Népal, nous avons envoyé toute l'année 21 professionnels de santé bénévoles, des fournitures de matériel médical et des médicaments.

Ces bénévoles logent dans la petite guest-house que nous avons rénovée il y a quelques années pour recevoir un nombre de plus en plus important de personnes intéressées. Nous sommes en lien avec les écoles d'infirmières de Caen, de Toulouse, de la Croix-Rouge de Valence et de Lyon, ainsi qu'avec des écoles de médecine de plusieurs villes de France. Nous avons également des demandes des scouts de France, ...

3 groupes de 4 à 7 personnes sont partis l'an dernier. Il faut continuer ce partenariat.

#### 7) Le site internet :

Rappelons la reconnaissance d'AILLEURS SOLIDAIRES en tant qu'importante organisation non gouvernementale par l'ambassade de France au Népal et notre présence sur leur site officiel.

Nous remercions Philippe CAMUS pour son investissement et sa réactivité pour la réalisation du site Internet.

#### 8) Les voyages :

Deux voyages de groupe ont été effectués en avril et novembre 2019.

Précisons que chaque participant voyage sur ses deniers personnels et que 100 euros par personne sont remis à l'association, pour la continuité de ses actions.

#### 9) Les projets tutorés :

Notre partenariat avec l'Institut d'Administrations des Entreprises (IAE) – Ecole universitaire de management nous a permis de réaliser 3 projets tutorés.

Merci encore à l'IAE de nous permettre ces projets, dont les thèmes sont toujours très demandés par les étudiants lors de notre présentation. Ces projets qui se concrétisent toujours sont un apport très important pour notre association.

Ces projets tutorés consistaient à améliorer les conditions sanitaires de l'école d'AKASHGANGA, accompagner des enfants du DSA afin de leur permettre de revoir leur village. Le troisième étant une action de présentation et d'information sur la nutrition.

#### 10) L'événementiel :

Les événements ont été riches cette année 2019 :

- un concert lyrique organisé et chanté par Françoise HURET et Marie-Odile LUCAS le 22 mars au collège Saint-Joseph de CHERBOURG ;
- un concert de la chorale Gaviota le 11 mai à QUETTEHOU (merci à Michèle LE CALVEZ) ;
- une exposition à COINCY (merci à Véronique PRUVOT) ;
- trois conférences (merci à Jean-Frédéric HEIZ) ;
- le marché des villes jumelles de CABOURG les 14 et 15 septembre (merci à Claire GADENNE) ;
- le marché de Noël de OUISTREHAM les 7 et 8 décembre (merci à tous les bénévoles) ;
- le salon zen de CHERBOURG (merci à Carole GHESTEM) ;

- la vente de bijoux népalais par les élèves de terminale L du lycée Thomas Hélye de CHERBOURG lors de leur journée portes ouvertes.

Pour tous ces événements, AILLEURS SOLIDAIRES a reçu une somme totale de 6 175 euros.

Ajoutons qu'une collecte de vêtements a été effectuée au collège d'Isabelle JARDIN à Cherbourg (merci à Isabelle et Gilbert), et au collège Maîtrise Notre Dame de DOUVRES-LA-DELIVRANDE.

Tous ces vêtements ont été apportés lors du voyage de novembre.

Grâce à la participation de nombreux de nos adhérents de la Manche, nous avons récolté plus de 650 brosses à dents.

## I. **PROJETS 2020 :**

### 1) Le centre d'AAMA :

Nous proposons de continuer les apports financiers ponctuels en fonction des besoins, en privilégiant leur quotidien (achat de gaz ou d'alimentation).

### 2) Le Disabled Service Association :

Nous vous proposons de continuer la prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée.

Nous avons décidé de créer la première école professionnelle pour les adolescents et jeunes adultes handicapés du Népal. Dans un premier temps, nous avons fait le choix de proposer cet accompagnement aux jeunes du DSA. Par la suite, nous l'étendrons aux autres enfants handicapés du Népal. Nous vous proposons de provisionner une somme de 10 000 euros pour le solde de l'agrandissement de leur bâtiment.

Ce centre de formation permettra, au fil des années, à des centaines de jeunes handicapés de se former, trouver un travail, et avoir une vie autonome. Les professeurs sont identifiés, ainsi que les filières.

Nous vous proposons également, quand le centre sera achevé, de prendre en charge le salaire annuel d'un enseignant qui formera les jeunes adultes en situation de handicap. Il aura un rôle de coordinateur pour préparer leur avenir.

Le directeur du DSA nous a demandé s'il était possible de leur amener des ordinateurs portables en mars. En effet, ceux parmi les plus anciens que nous avons apportés il y a plusieurs années sont maintenant obsolètes. Merci encore une fois si vous pouvez nous aider.

### 3) L'école d'AKASHGANGA :

Nous continuons les parrainages scolaires des 86 enfants très défavorisés.

Nous leur apportons un soutien informatique (dons d'ordinateurs portables, règlement de leur connexion internet...).

La directrice de cette école, que nous avons reçu en France, en septembre (invitée par certains d'entre nous) nous a demandé de participer à la construction et la création de classes supplémentaires afin d'amener les adolescents jusqu'à la classe twelve (correspondant à notre bac) au lieu de s'arrêter à la classe ten (niveau français : brevet des collèges). Le grand avantage de cette demande est la continuité et le suivi des élèves parrainés dans la même école deux années supplémentaires. Ensuite, ces adolescents pourront profiter des bourses d'état pour continuer leurs études en université. Nous lui avons proposé, au lieu de participer à la construction des nouveaux bâtiments, de rechercher des parrainages supplémentaires pour aider l'école. Si vous avez des proches intéressés, faites nous en faire part.

#### *Précisions importantes sur les parrainages :*

Les enfants au Népal sont majoritairement pauvres. Nos parrainages s'adressent au quart des enfants les plus pauvres, dont les familles sont dans l'incapacité d'assumer financièrement leur scolarité. Nous avons fait le choix de parrainages scolaires, car pour nous, seule l'instruction changera leur avenir. Ces parrainages scolaires sont bien sûr individuels (les enfants parrainés ne paient ni l'école, ni les fournitures scolaires, ni leurs vêtements scolaires) mais de plus permettent indirectement la survie de l'école (l'école d'AKASHGANGA n'existerait peut-être plus depuis plusieurs années sans notre aide). C'est pour cela que nous parlons de parrainages individuels servant au collectif.

Notre association a fait le choix de donner directement l'argent à l'école. Ceci a deux conséquences : la première est la confiance. Celle-ci se noue avec le directeur ou la directrice de l'école sur des critères humains et sur une supervision stricte de leurs dépenses. Précisons que notre association est considérée là-bas comme très rigoureuse, voire pointilleuse. Nous prenons cela comme une qualité. Les visites régulières sur place le permettent. La seconde correspond au fait que nous sommes sûrs que notre but, la scolarité pour un avenir meilleur, sera respectée. Beaucoup d'associations reviennent sur leur décision première de donner les parrainages directement aux familles car souvent cet argent n'est pas consacré à la scolarité, mais à d'autres dépenses. Ce qui conforte notre choix. Nous continuerons donc à reverser l'argent aux écoles avec la liste des enfants parrainés et le nom des parrains/des marraines. C'est pour cela que nous leur demandons une lettre de chaque enfant, 1 à 2 fois par an, que nous vous adressons.

Précisons également qu'il nous a été souligné que les jeunes filles parrainées continuent leur scolarité beaucoup plus qu'auparavant. Cette disposition permet une mixité dans les classes. Nous accueillons en priorité les filles les plus pauvres.

*25% des enfants de cette école sont parrainés par AILLEURS SOLIDAIRES.*

#### 4) L'école SHREE LAXMI NARAYAN :



Cette école, située dans les montagnes à 2000 m d'altitude, est un centre aidé par AILLEURS SOLIDAIRES depuis 2018. Les enfants font jusqu'à 2 heures de marche par jour à pied, la vie est rude en montagne et l'école non chauffée.

Nous proposons de continuer la collecte de vêtements chauds pour ce centre.

22 enfants sont actuellement parrainés.

*Parrainages scolaires* : Je vous propose, pour les nouveaux parrains, qu'un parrainage scolaire passe à 20 euros par mois à compter de 2020, soit un peu plus de 6 euros après déduction fiscale. Parlez-en autour de vous.

#### 5) Les deux dispensaires :

Nous assurons l'envoi de personnels médicaux dans ces dispensaires.

Précisons que le renforcement important de notre pôle santé et les qualités humaines de nos responsables permettent un plus grand accueil des volontaires, une meilleure mise en place des projets médicaux, et un approvisionnement renforcé de matériel médical. Pour preuve, la guest-house que nous avons rénové pour recevoir les bénévoles est pratiquement remplie pour les prochains mois.

#### 6) Les partenariats :

Nous allons continuer notre partenariat avec l'IAE en proposant d'autres projets tutorés.

Ces projets ainsi que les équipes d'étudiants qui se rendent sur place ont toujours eu des impacts importants pour nos centres.

Nous recherchons d'autres partenariats (écoles de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'infirmiers...), mais aussi, des plombiers, électriciens, maçons, enseignants ....

Nous avons aussi initié une collaboration avec les Scouts de France en 2019. Celle-ci se poursuit en 2020.

#### 7) Les actions en France :

Nous organisons deux voyages (mars et novembre 2020). Le voyage de mars est déjà complet. Pour les personnes intéressées par celui de novembre, faites m'en part très rapidement.

Nous participons au marché de Noël de Ouistreham (deuxième week-end de décembre).

Nous allons continuer la collecte de brosses à dents et de vêtements chauds.

Nous poursuivons la recherche d'ordinateurs portables d'occasion (afin d'y installer la distribution pédagogique Emmabuntus et doter nos centres de matériel informatique) et de smartphones d'occasion pour les offrir aux étudiants les plus méritants.

Nous allons continuer à collecter du matériel médical (compresses, désinfectants ...) et des médicaments (antalgiques, antibiotiques, ...).

En ce qui concerne l'événementiel, notre nouvelle responsable de la communication et de l'événementiel nous a suggéré l'idée d'une grande manifestation pour AILLEURS SOLIDAIRES : un grand week-end avec la participation d'artistes régionaux. Nous sommes actuellement à la recherche d'une salle. Nous vous parlerons de ce projet sur notre site dans les mois qui viennent. L'évènement se déroulera en octobre/novembre 2020 (exposition de photographies, peintures...).

## I. **BILAN FINANCIER** :

**Les recettes** ont été de 39 811,71 euros, incluant :

- les adhésions pour 1 820 euros,
- les dons et les divers événements décrits précédemment pour 12 390 euros,
- les parrainages pour 25 602 euros.

28 485 euros ont été dépensés pour nos différents centres :

- 12 500 euros pour le DSA (dont 10 000 pour le début de la construction du centre, 1 300 pour les parrainages, et 1 200 pour le salaire de l'éducatrice),
- 2 080 euros pour le PSS,
- 3 300 euros pour les parrainages de l'école SHREE LAXMI NARAYAN,
- 10 605 euros pour les parrainages de l'école d'AKASGANGHA,
- 350 euros pour le logement de l'enfant maltraité.

Nous avons eu 588,51 euros de dépenses courantes dont nous allons parler plus loin.

*Précisons le montant des locations d'espaces :*

- 40 euros pour la salle de QUETTEHOU,
- 30 euros pour le stand de CABOURG,
- 25 euros pour le salon zen à CHERBOURG.

Toutes les recettes proviennent exclusivement des adhésions, des dons, des parrainages et des événements et ventes ponctuelles décrites dans le bilan 2019.

En ce qui concerne les **dépenses courantes** :

- les frais de banque obligatoires (45,11 euros),
- l'assurance association obligatoire (371,06 euros pour 2019),
- les timbres pour l'envoi des déductibilités fiscales, des lettres des enfants parrainés aux parrains (105,60 euros),
- l'hébergement du site internet (66,84 euros),
- il n'y a aucun frais de fonctionnement.

Nous en sommes très fiers, et cela fait d'Ailleurs Solidaires une association atypique, selon les dires de connaisseurs. Cette rigueur tient au respect que nous devons à nos adhérents et donateurs. Et nous le savons, seule cette rigueur engendre la confiance à long terme. Ajoutons que tous les membres d'AILLEURS SOLIDAIRES sont bénévoles.

Soulignons que nous avons ouvert un livret bleu association fin 2018 en attente du centre de formation au Népal, somme qui a rapporté en 2019 : 494,64 euros. Le montant actuel est donc de 67 406,59 euros.

Nous vous proposons de sanctuariser 20 000 euros pour d'éventuels coups durs (rappelons que grâce aux dons suite au tremblement de terre de 2015, nous avons rebâti 14 maisons à Bungamati, et avons adressé des aides d'urgence au DSA et au centre d'AAMA pour l'achat de citernes à eau, suite à la rupture de canalisations.

**Sur le compte principal :**

Il reste 4 418,88 euros le 31 décembre 2019, qui nous permettront la poursuite de nos actions en 2020.

**Sur le compte parrainage :**

Il reste 1 547,96 euros le 31 décembre 2019 qui seront reversés en mars 2020.

**En 2019, l'association comprend 175 adhérents et donateurs  
et 133 parrainages pour 103 parrains.**

Les comptes sont excédentaires.

Le compte rendu financier a été voté et accepté.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30, le 1<sup>er</sup> février 2020.**

**Le Président,  
Jean-Frédéric HEIZ**

**La Secrétaire,  
Elodie BREUX**